

## **ANNEXE II**

### **A. FORMATION MULTIDISCIPLINAIRE DE BASE**

#### **A. CRITÈRES DE COMPÉTENCES**

1. Capacité à collaborer en équipe à une approche commune interdisciplinaire et cohérente de la gestion des risques de sécurité, santé et bien-être
2. Capacité à diriger, communiquer, entraîner, négocier et persuader
3. Capacité à réunir et assimiler scientifiquement des informations
4. Capacité à former d'autres personnes, indépendamment de leur niveau, à intégrer leur propre bien-être
5. Capacité à appliquer les connaissances et compétences acquises dans des situations pratiques

#### **B. CONNAISSANCES REQUISES**

##### **1 – INTRODUCTION**

1. Connaissance des préventions primaires, secondaires et tertiaires
2. Connaissance des interventions de première, deuxième et troisième ligne
3. Connaissance des méthodes de dépistage, analyse, diagnostic,...
4. Connaissance relative à la multidisciplinarité – interdisciplinarité
5. Connaissance de la localisation générale du cadre juridique

##### **2 – PRINCIPES DE BASE**

1. Connaissance de base de la sociologie du travail, des relations industrielles, de l'organisation du travail, de l'employabilité, des cultures organisationnelles et de communication
2. Connaissance de base de l'anatomie, de la physiologie et de la psychologie humaine
3. Connaissance de base des aspects juridiques dans le cadre du bien-être au travail
4. Connaissance de base des aspects économiques dans le cadre du bien-être au travail
5. Connaissance de base des missions, des responsabilités, du statut, de la déontologie des différents acteurs dans le domaine de la prévention: employeur, ligne hiérarchique, travailleurs, conseillers en prévention
6. Connaissance de base des autres aspects qui ont une influence sur le bien-être des travailleurs: environnement,...

##### **3 – DÉPISTAGE DES RISQUES**

1. Connaissance de l'approche globale et participative du système de travail
2. Connaissance des techniques d'analyse des risques et d'épidémiologie
3. Connaissance de l'analyse du travail, des études des conditions de travail
4. Connaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles
5. Connaissance du recueil de données (plaintes, absentéisme, stress, violence...) et du traitement de données (statistiques, épidémiologie)

##### **4 – INTRODUCTION AUX PRINCIPES D'ANALYSE ET DE PRÉVENTION DES DISCIPLINES SPÉCIFIQUES**

1. Connaissance de base de l'hygiène du travail
2. Connaissance de base de la médecine du travail
3. Connaissance de base des risques de l'environnement
4. Connaissance de base des agents chimiques, biologiques et physiques: contrainte, confort, EPI
5. Connaissance de base de la charge physique et des activités mentales

6. Connaissance de base de l'aménagement des postes de travail, de l'anthropométrie et de l'ergonomie
7. Connaissance de base de la charge psychosociale et du stress professionnel
8. Connaissance de base des équipements de travail
9. Connaissance de base de la prévention des incendies et des risques électriques

#### **5 – GESTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION**

1. Connaissance des structures dans la politique du bien-être: service de prévention interne et externe, comité PPT, services externes pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
2. Connaissance du système dynamique de gestion des risques, du plan global de prévention, du plan d'action annuel, ...
3. Connaissance de la formation et de l'information des travailleurs et de la ligne hiérarchique
4. Connaissance de l'organisation des premiers secours et des soins d'urgence aux victimes d'un accident ou d'une indisposition et des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat
5. Connaissance de la coordination des activités de prévention
6. Connaissance de base des techniques de communication, de consultation, de concertation, d'animation et de motivation
7. Connaissance des techniques de réunions et de rapport
8. Connaissance des possibilités de collaboration avec les organisations et les institutions: services d'inspection, consultants, assurances accidents de travail, institutions scientifiques, organisations des travailleurs et des employeurs,...

### **B. SPÉCIALISATION MULTIDISCIPLINAIRE "NIVEAU I"**

#### **CRITÈRES DE COMPÉTENCES**

1. Capacité à identifier les dangers et les facteurs de risques visés à l'article 5 de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, qui peuvent être présents dans les entreprises du groupe A, à analyser et évaluer les risques et à proposer les mesures nécessaires pour les éliminer ou les réduire au maximum
2. Capacité à enquêter sur et à analyser les causes des accidents du travail pour définir les lignes principales de la politique de prévention et proposer un système dynamique de gestion des risques adéquat et efficace
3. Capacité à suivre l'évolution du niveau de sécurité des installations tout au long de leur usage depuis l'analyse initiale et, par conséquent être à même d'effectuer l'analyse de toute installation existante selon la même démarche
4. Capacité à intégrer les aspects de bien-être au travail dans des systèmes de management de la qualité et d'autres systèmes de management de l'entreprise
5. Capacité à proposer et à organiser une gestion administrative et technique de la politique de bien-être, et en particulier à destination du Comité de Prévention et de Protection

#### **CONNAISSANCES REQUISES (Y COMPRIS LA BASE SCIENTIFIQUE)**

1. Connaissance générale des aspects d'hygiène, d'ergonomie et de psychosociologie du travail
2. Connaissance des stratégies d'évaluation et de gestion des risques
3. Connaissance des règlements, législations et normes de sécurité applicables
4. Connaissance des aspects logistiques de la politique de bien-être: gestion du service de prévention, achats, mise en service, ...
5. Connaissance des stratégies de formation, d'information et de communication
6. Connaissance des systèmes de gestion de la sécurité et de la santé, connaissance de base de la gestion de la qualité

7. Connaissance de base des politiques internationale et européenne relatives au bien-être

## **DOMAINES SPÉCIFIQUES**

1. Connaissance des techniques spécifiques pour l'analyse des risques
2. Connaissance des risques mécaniques, de la directive machine, des nouvelles technologies
3. Connaissance des risques électriques
4. Connaissance des agents chimiques (stockage, transport, manipulation, étiquetage, rejets)
5. Connaissance des agents physiques (bruit, vibrations, chaleur/froid, ...)
6. Connaissance des risques majeurs, plans d'urgence
7. Connaissance de la sécurité dans l'industrie des procédés
8. Connaissance de la prévention d'incendie, danger d'explosion
9. Connaissance de la sécurité dans la construction, chantiers temporaires et mobiles
10. Connaissance de la sécurité des bâtiments (security)

## **C. SPÉCIALISATION MULTIDISCIPLINAIRE "NIVEAU II"**

### **CRITÈRES DE COMPÉTENCES**

1. Capacité à identifier les dangers et les facteurs de risques visés à l'article 5 de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, qui peuvent être présents dans les entreprises du groupe B, à analyser et évaluer les risques et à proposer les mesures nécessaires pour les éliminer ou les réduire au maximum
2. Capacité à enquêter sur et à analyser les causes des accidents du travail pour définir les lignes principales de la politique de prévention et proposer un système dynamique de prévention des risques adéquat et efficace
3. Capacité à suivre l'évolution du niveau de sécurité des installations tout au long de leur usage depuis l'analyse initiale et, dès lors, effectuer une analyse de toute installation existante avec la même démarche
4. Capacité à proposer et à organiser une gestion administrative et technique de la politique de bien-être, et en particulier du Comité de Prévention et de Protection

### **CONNAISSANCES REQUISES**

1. Connaissance générale des aspects d'hygiène, d'ergonomie et de psychosociologie du travail
2. Connaissance des stratégies d'évaluation et de gestion des risques
3. Connaissance des règlements, législations et normes de sécurité applicables
4. Connaissance des aspects logistiques du politique de bien-être: gestion du service de prévention, achats, mise en service, ...
5. Connaissance des stratégies de formation, d'information et de communication
6. Connaissance de base des systèmes de gestion de la sécurité et de la santé et de la gestion de la qualité

## **DOMAINES SPÉCIFIQUES**

1. Connaissance des risques mécaniques, de la directive machine, des nouvelles technologies
2. Connaissance des risques électriques
3. Connaissance des produits chimiques dangereux (stockage, transport, manipulation, étiquetage, rejets)
4. Connaissance de base des risques majeurs, plans d'urgence
5. Connaissance de base de la sécurité dans l'industrie des procédés
6. Connaissance incendie, explosion
7. Connaissance de la sécurité de la construction – chantiers

8. Connaissance des chantiers temporaires ou mobiles
9. Connaissance de base de la sécurité des bâtiments (security)